

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00229

Numéro SIREN : 378 906 432

Nom ou dénomination : SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION ARCHEOLOGIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt 2062

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
Mail : greffe@greffe-tc-perigueux.fr
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

Véronique DANGEREUX DUTERTRE
68 avenue du Bosquet
75007 Paris 07

V/REF :
N/REF : 90 B 229 / 2020-B-2062

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 31/07/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

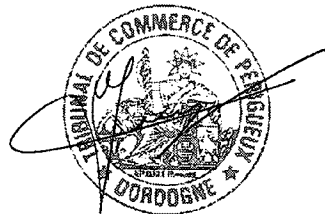
Concernant la société

SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION ARCHEOLOGIQUE
Société par actions simplifiée
avenue du Château
Zae de Saltgourde
24430 Marsac-sur-l'Isle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-2062 le 25/08/2020

R.C.S. PERIGUEUX 378 906 432 (90 B 229)

Fait à PERIGUEUX le 25/08/2020,
LE GREFFIER



**SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION
ARCHEOLOGIQUE – SN SOCRA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 451 440 €.
SIEGE SOCIAL : ZAE DE SALTGOURDE, AVENUE DU CHATEAU
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
378 906 432 R.C.S. PERIGUEUX**

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

**Certifié conforme à l'original
La Présidente**


Dominique Niel



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 775	1 775		210
Fonds commercial (1)	30 490	30 490		
Autres immobilisations incorporelles	12 884	12 884		1 587
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 326	2 864	462	795
Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 396	156 505	23 891	25 775
Autres immobilisations corporelles	92 884	81 900	10 984	11 237
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 142		11 142	10 621
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	332 897	286 418	46 479	50 224
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	35 071		35 071	43 350
En-cours de production (biens et services)				103 620
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 527		7 527	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 188 545	2 232	1 186 313	1 021 597
Autres créances	150 416		150 416	171 633
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	676 170		676 170	214 175
Charges constatées d'avance (3)	32 981		32 981	1 890
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 090 710	2 232	2 088 478	1 556 265
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 423 607	288 650	2 134 957	1 606 489
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	451 440	451 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 144	45 144
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	51 517	48 016
Report à nouveau	96 566	96 566
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	122 152	173 502
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	766 819	814 667
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 093	4 093
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	45 203	84 755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	941 877	273 499
Dettes fiscales et sociales	257 752	333 221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		44 704
Produits constatés d'avance (1)	119 212	51 550
TOTAL DETTES	1 368 138	791 821
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 134 957	1 606 489
(1) Dont à plus d'un an (a)		707 066
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 322 935	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				40
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 432 151		4 432 151	3 878 850
Chiffre d'affaires net	4 432 151		4 432 151	3 878 890
Production stockée			-103 620	-61 115
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			11 546	24 149
Autres produits			18 412	21 310
Total produits d'exploitation (I)			4 358 490	3 863 233
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			247 185	226 297
Variations de stock			8 279	-5 109
Autres achats et charges externes (a)			2 378 545	1 796 768
Impôts, taxes et versements assimilés			86 429	62 906
Salaires et traitements			994 364	1 061 593
Charges sociales			530 517	544 707
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 625	19 564
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 232	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			385	1 807
Total charges d'exploitation (II)			4 264 561	3 708 532
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			93 929	154 701
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			121	386
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			121	386
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			121	386
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			94 050	155 087



Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	48 130	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	48 130	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 154	96
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	16 154	96
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	31 976	-96
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 874	-18 511
Total des produits (I+II+V+VII)	4 406 740	3 863 619
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 284 589	3 690 117
BENEFICE OU PERTE	122 152	173 502
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	48 130	
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	2 619	
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		



ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SN SOCRA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 134 957 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 122 152 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord





Règles et méthodes comptables
particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	30 490			30 490
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 313		6 654	14 659
Immobilisations incorporelles	51 803		6 654	45 149
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	3 326			3 326
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	285 808	7 397	112 810	180 396
- Installations générales, agencements aménagement divers	40 916	1 411		42 326
- Matériel de transport	10 016			10 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 403	3 550	29 412	40 541
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	406 469	12 359	142 222	276 605
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 621	522		11 142
Immobilisations financières	10 621	522		11 142
ACTIF IMMOBILISE	468 893	12 880	148 876	332 897





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 359	522	12 880
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 359	522	12 880
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 654	142 222		148 876
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 654	142 222		148 876

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Total	30 489			30 489

Dépréciation du fonds commercial : 30 489 euros

Le fonds de commerce figure au bilan pour sa valeur d'achat. la valeur d'inventaire du fonds correspond à sa valeur d'utilité pour l'entreprise.

Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise. lorsque des événements internes ou externes, tels que les conditions du marché notamment, sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 516	1 797	6 654	14 659
Immobilisations incorporelles	19 516	1 797	6 654	14 659
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 531	333		2 864
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	260 034	9 282	112 810	156 505
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 615	712		37 327
- Matériel de transport	5 753	1 803		7 556
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 730	2 699	29 412	37 017
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	368 663	14 828	142 222	241 269
ACTIF IMMOBILISE	388 179	16 625	148 876	255 928

Actif circulant





Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 383 084 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
	11 142		11 142
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
	1 188 545	1 188 545	
	150 416	150 416	
	32 981	32 981	
Total	1 383 084	1 371 942	11 142
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR ECART SI SA	254 066
FOURN. RRR & AVOIR A OBTENIR	2 188
IND-JOURNAL-A RECEVOIR	2 610
Total	258 864



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 451 440,00 euros décomposé en 2 970 titres d'une valeur nominale de 152,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 322 935 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 093	4 093		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	941 877	941 877		
Dettes fiscales et sociales	257 752	257 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	119 212	119 212		
Total	1 322 935	1 322 935		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	53 718
HEURES SUPPLT A PAYER	13 649
ORG.SOCIAUX-CHARGES A PAYER	9 147
Total	76 514



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTAT. D AVANCE	32 981		
Total	32 981		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.D AVANCE ECART SI- SA	119 212		
Total	119 212		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 814 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS SN SOCRA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MERIGUET STRATEGIE, 12 RUE DU PARC ROYAL 75003 PARIS.





Autres Informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la situation de confinement national a entraîné la mise en place d'une activité partielle.

L'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des états financiers 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le groupe MERIGUET s'est engagé à soutenir financièrement sa filiale , et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 27 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
Total	27	



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés	
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>SOCIETE GENERALE</i>	169 459
<i>LCL</i>	813 161
<i>TARNEAUD</i>	75 421
Avals et cautions	1 058 041
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail Immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 058 041
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 30 619 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

- taux d'actualisation : 1.45%
- taux de croissance des salaires: 1.5%
- age de départ à la retraite: 65ans.
- taux de rotation du personnel: 1%

**SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION
ARCHEOLOGIQUE – SN SOCRA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 451 440 €.
SIEGE SOCIAL : ZAE DE SALTGOURDE, AVENUE DU CHATEAU
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
378 906 432 R.C.S. PERIGUEUX**

**Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019
suivant décisions de l'associé unique du 13 juin 2020**


DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice qui s'élève à	122 151,80 €
auquel s'ajoute le report à nouveau d'un montant de	96 565,74 €
	<hr/>
Soit la somme de	218 717,54 €
- A titre de dividende à l'associé unique, la somme de	120 000,00 €
- Le solde au poste « autres réserves »	98 717,54 €

Le dividende sera payable au siège social à compter de ce jour.

Extrait certifié conforme

La Président



Dominique Niel

SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION ARCHEOLOGIQUE

Société par actions simplifiée

ZAE de Saltgourde

Avenue du Château

24430 Marsac-Sur-L'Isle

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION ARCHEOLOGIQUE

Société par actions simplifiée

ZAE de Saltgourde

Avenue du Château

24430 Marsac-Sur-L'Isle

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE
RESTAURATION ARCHEOLOGIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION ARCHEOLOGIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Autres informations – Evènements postérieurs à la clôture » relative au soutien financier confirmé par le Groupe Mériquet.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 10 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane LEMANISSIER

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE





Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 775	1 775		210
Fonds commercial (1)	30 490	30 490		
Autres immobilisations incorporelles	12 884	12 884		1 587
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 326	2 864	462	795
Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 396	156 505	23 891	25 775
Autres immobilisations corporelles	92 884	81 900	10 984	11 237
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 142		11 142	10 621
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	332 897	286 418	46 479	50 224
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	35 071		35 071	43 350
En-cours de production (biens et services)				103 620
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 527		7 527	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 188 545	2 232	1 186 313	1 021 597
Autres créances	150 416		150 416	171 633
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	676 170		676 170	214 175
Charges constatées d'avance (3)	32 981		32 981	1 890
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 090 710	2 232	2 088 478	1 556 265
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 423 607	288 650	2 134 957	1 606 489
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	451 440	451 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 144	45 144
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	51 517	48 016
Report à nouveau	96 566	96 566
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	122 152	173 502
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	766 819	814 667
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 093	4 093
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	45 203	84 755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	941 877	273 499
Dettes fiscales et sociales	257 752	333 221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		44 704
Produits constatés d'avance (1)	119 212	51 550
TOTAL DETTES	1 368 138	791 821
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 134 957	1 606 489
(1) Dont à plus d'un an (a)		707 066
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 322 935	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				40
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 432 151		4 432 151	3 878 850
Chiffre d'affaires net	4 432 151		4 432 151	3 878 890
Production stockée			-103 620	-61 115
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			11 546	24 149
Autres produits			18 412	21 310
Total produits d'exploitation (I)			4 358 490	3 863 233
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			247 185	226 297
Variations de stock			8 279	-5 109
Autres achats et charges externes (a)			2 378 545	1 796 768
Impôts, taxes et versements assimilés			86 429	62 906
Salaires et traitements			994 364	1 061 593
Charges sociales			530 517	544 707
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 625	19 564
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 232	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			385	1 807
Total charges d'exploitation (II)			4 264 561	3 708 532
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			93 929	154 701
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			121	386
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			121	386
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			121	386
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			94 050	155 087



Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	48 130	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	48 130	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 154	96
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	16 154	96
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	31 976	-96
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 874	-18 511
Total des produits (I+III+V+VII)	4 406 740	3 863 619
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 284 589	3 690 117
BENEFICE OU PERTE	122 152	173 502
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	48 130	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 619	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SN SOCRA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 134 957 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 122 152 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord





**Règles et méthodes comptables
particulier.**

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.





Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

Bilan des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	30 490			30 490
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 313		6 654	14 659
Immobilisations incorporelles	51 803		6 654	45 149
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 326			3 326
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	285 808	7 397	112 810	180 396
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 916	1 411		42 326
- Matériel de transport	10 016			10 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 403	3 550	29 412	40 541
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	406 469	12 359	142 222	276 605
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 621	522		11 142
Immobilisations financières	10 621	522		11 142
ACTIF IMMOBILISE	468 893	12 880	148 876	332 897



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 359	522	12 880
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 359	522	12 880
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 654	142 222		148 876
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 654	142 222		148 876

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Total	30 489			30 489

Dépréciation du fonds commercial : 30 489 euros

Le fonds de commerce figure au bilan pour sa valeur d'achat. la valeur d'inventaire du fonds correspond à sa valeur d'utilité pour l'entreprise.

Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise. lorsque des événements internes ou externes, tels que les conditions du marché notamment, sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.





Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 516	1 797	6 654	14 659
Immobilisations incorporelles	19 516	1 797	6 654	14 659
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 531	333		2 864
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	260 034	9 282	112 810	156 505
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 615	712		37 327
- Matériel de transport	5 753	1 803		7 556
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 730	2 699	29 412	37 017
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	368 663	14 828	142 222	241 269
ACTIF IMMOBILISE	388 179	16 625	148 876	255 928

Actif circulant



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 383 084 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			11 142
Autres	11 142		
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 188 545	1 188 545	
Autres	150 416	150 416	
Capital souscrit - appelé, non versé		32 981	
Charges constatées d'avance	32 981		
Total	1 383 084	1 371 942	11 142
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Provision déductible

	Montant
FACTURE A ETABLIR ECART SI SA	254 086
FOURN. RRR & AVOIR A OBTENIR	2 188
IND-JOURNAL-A RECEVOIR	2 610
Total	258 864



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Capital social d'un montant de 451 440,00 euros décomposé en 2 970 titres d'une valeur nominale de 152,00 euros.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 322 935 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 093	4 093		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	941 877	941 877		
Dettes fiscales et sociales	257 752	257 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	119 212	119 212		
Total	1 322 935	1 322 935		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

	Montant
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	53 718
HEURES SUPPLT A PAYER	13 649
ORG.SOCIAUX-CHARGES A PAYER	9 147
Total	76 514



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTAT. D AVANCE	32 981		
Total	32 981		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.D AVANCE ECART SI- SA	119 212		
Total	119 212		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 814 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS SN SOCRA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MERIGUET STRATEGIE, 12 RUE DU PARC ROYAL 75003 PARIS.





Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la situation de confinement national a entraîné la mise en place d'une activité partielle.

L'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des états financiers 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le groupe MERIGUET s'est engagé à soutenir financièrement sa filiale , et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 27 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
Total	27	





Autres informations

Engagements financiers

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>SOCIETE GENERALE</i>	169 459
<i>LCL</i>	813 161
<i>TARNEAUD</i>	75 421
Avals et cautions	1 058 041
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail Immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 058 041
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
30 619 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

- taux d'actualisation : 1.45%
- taux de croissance des salaires: 1.5%
- age de départ à la retraite: 65ans.
- taux de rotation du personnel: 1%



Véronique DANGEREUX DUTERTRE

Avocat à la Cour

68, avenue Bosquet - 75007 PARIS - Tél. 01 44 49 02 27
Palais : E 1887 - E-mail : avocat@dangereuxdutertre.fr

Greffe du Tribunal de Commerce
de Périgueux
3 place Yves Guéna
24009 PERIGUEUX CEDEX

REF. : VD/CA/20-550

Paris, le 29 juillet 2020

DOSSIER : SN SOCRA



Monsieur le Greffier,

Je vous prie de trouver ci-joint en vue du dépôt des comptes clos le **31 décembre 2019** de la société « SN SOCRA » :

- 1 exemplaire de la décision d'affectation du résultat.
- 1 exemplaire du rapport du Commissaire aux Comptes ainsi que des comptes annuels visé par le commissaire aux comptes.
- 1 exemplaire des comptes annuels certifié conforme par le Président
- Un chèque de 45,80 € pour le dépôt des comptes

Je vous remercie d'adresser le récépissé de dépôt des comptes et la facture directement à mon cabinet : 68, avenue Bosquet – 75007 PARIS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de mes sentiments distingués

A handwritten signature in black ink, appearing to be "V. Dangereux Dutertre". The signature is fluid and somewhat stylized, with a long horizontal stroke at the end.